



BORDEREAU DE SOUMISSION

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE RESPECT D'UNE DES CONDITIONS DU BAIL

Après avoir examiné l'appel d'offres publié par la MRC de Manicouagan le 11 septembre 2024, j'ai pris les renseignements nécessaires et désire faire une offre pour le terrain mentionné ici-bas et m'engage à signer un bail* avec la MRC de Manicouagan si mon offre est retenue, le tout au prix et conditions suivantes :

Numéro de dossier :	
Montant minimum accepté :	
Montant offert :	

* <u>Frais relatifs à l'émission du bail d'abris sommaire</u>	
Le montant du nouveau loyer	128,00 \$
Les frais d'ouverture de dossier	128,00 \$
Les frais d'administration	388,00 \$
Taxe fédérale sur les produits et services	32,20 \$
Taxe de vente du Québec	<u>64,24 \$</u>
Total :	740,44 \$

La MRC de Manicouagan ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des autres.

Nom du soumissionnaire :	
Adresse :	
Téléphone :	
Date :	
Signature :	

Note : Vous devez déposer votre offre au bureau de la MRC de Manicouagan dans une enveloppe scellée et identifiée avec le numéro de dossier pour lequel vous faite une offre avant le 11 octobre 2024 à 11h00.